



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 24 mars 2025

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 14 mars 2025

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 55

Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur François DESEILLE
Madame Christine MARTIN
Madame Sladana ZIVKOVIC
Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Claire TOMASELLI
Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM
Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Dominique MARTIN-GENDRE
Monsieur Christophe BERTHIER
Madame Nadjoua BELHADEF
Monsieur Marien LOVICH
Madame Kildine BATAILLE
Madame Delphine BLAYA
Madame Lydie PFANDER-MENY
Monsieur Joël MEKHANTAR
Monsieur Jean-Philippe MOREL

Madame Marie-Odile CHOLLET
Monsieur Jean-Paul DURAND
Monsieur Jean-Patrick MASSON
Monsieur Georges MEZUI
Monsieur Massar N'DIAYE
Madame Françoise TENENBAUM
Monsieur Vincent TESTORI
Madame Stéphanie VACHEROT
Monsieur Jean-François COURGEY
Monsieur Bassir AMIRI
Madame Mélanie BALSON
Madame Catherine DU TERTRE
Monsieur David HAEGY
Madame Danielle JUBAN
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Laurence GERBET
Monsieur Emmanuel BICHOT

Madame Céline RENAUD
Madame Caroline JACQUEMARD
Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Stéphanie MODDE
Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Philippe THIRION
Madame Valérie TEISSEIRE
Monsieur Frédéric FAVERJON
Monsieur Pierre PRIBETICH

Membres absents :

Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
Madame Nora EL MESDADI pouvoir à Madame Kildine BATAILLE
Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS

OBJET : PREAMBULE**Composition des commissions d'appel d'offres (CAO) et de délégation de service public (DSP) - Election des membres titulaires et suppléants**

Par délibération du 27 janvier 2025, le conseil municipal a procédé à des désignations au sein de la commission d'appel d'offres (CAO) et de la commission de délégation de service public (CDSP) en procédant à l'élection de Monsieur Bourguignat en qualité de membre titulaire et de Monsieur Chevalier en qualité de membre suppléant au sein de ces deux commissions.

Le Préfet de Côte-d'Or a adressé un courrier à Madame la Maire en date du 18 février 2025 estimant que la forme de cette délibération du 27 janvier n'était pas régulière au regard des règles du scrutin de liste qui impliquent une élection intégrale des membres.

En conséquence, il convient de procéder d'une part au retrait de la délibération du 27 janvier 2025 et d'autre part à l'élection de l'intégralité des membres de la CAO et de la CDSP au scrutin de liste.

Conformément aux dispositions des articles L. 1411-5 et L. 1414-2 du code général des collectivités territoriales, la commission de délégation de service public et la commission d'appel d'offres doivent respectivement être composées par le maire ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Des membres suppléants sont élus selon les mêmes modalités en nombre égal à celui des membres titulaires pour chacune de ces deux commissions.

Suite à la délibération du 26 septembre 2022, ces deux commissions (CAO et CDSP) sont composées de la manière suivante :

Membres titulaires : Madame Martin-Gendre, Madame Belhadef, Monsieur Durand, Madame Du Tertre et Monsieur Chevalier.

Membres suppléants : Monsieur Robert, Monsieur Berthier, Monsieur Chateau, Monsieur Lovichi et Monsieur Bourguignat.

Vu l'article D. 1411-3 du code général des collectivités territoriales disposant que les membres de ces commissions (CAO et CDSP) sont élus au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus forte reste, sans panachage ni vote préférentiel,

Vu l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales qui dispose par ailleurs que le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant ce mode de scrutin,

il convient donc de procéder à une élection intégrale des membres de ces deux commissions (CAO et CDSP).

Se portent candidats en qualité de membres titulaires : Madame Martin-Gendre, Madame Belhadef, Monsieur Durand, Madame Du Tertre et Monsieur Bourguignat, et candidats en qualité de membres suppléants : Monsieur Robert, Monsieur Berthier, Monsieur Chateau, Monsieur Lovichi et Monsieur Chevalier.

Suite à appel à candidatures, aucune autre liste n'a été déposée.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- de se prononcer sur le retrait de la délibération du 27 janvier 2025,

- **de ne pas recourir à l'unanimité au scrutin secret** pour l'élection des membres titulaires et suppléants de ces deux commissions,
- **de procéder à l'élection** des membres de la commission d'appel d'offres selon la composition suivante :

Membres titulaires	Membres suppléants
Madame Martin-Gendre Madame Belhadeff Monsieur Durand Madame Du Tertre Monsieur Bourguignat	Monsieur Robert Monsieur Berthier Monsieur Chateau Monsieur Lovichi Monsieur Chevalier

- **de procéder à l'élection** des membres de la commission de délégation de service public selon la composition suivante :

Membres titulaires	Membres suppléants
Madame Martin-Gendre Madame Belhadeff Monsieur Durand Madame Du Tertre Monsieur Bourguignat	Monsieur Robert Monsieur Berthier Monsieur Chateau Monsieur Lovichi Monsieur Chevalier

Résultat du vote, à main levée, de l'élection des membres de la Commission d'Appel d'offres

Nombre de votants : 59
Elus n'ayant pas pris part au vote : 5
Suffrage exprimé : 54

Nombre de voix pour : 54 Nombre de voix contre : 0

Sont élus :

Membres titulaires : Madame Martin-Gendre, Madame Belhadeff, Monsieur Durand, Madame Du Tertre et Monsieur Bourguignat
Membres suppléants : Monsieur Robert, Monsieur Berthier, Monsieur Chateau, Monsieur Lovichi et Monsieur Chevalier

Résultat du vote, à main levée, de l'élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public

Nombre de votants : 59
Elus n'ayant pas pris part au vote : 3
Suffrage exprimé : 56

Nombre de voix pour : 56 Nombre de voix contre : 0

Sont élus :

Membres titulaires : Madame Martin-Gendre, Madame Belhadeff, Monsieur Durand, Madame Du Tertre et Monsieur Bourguignat
Membres suppléants : Monsieur Robert, Monsieur Berthier, Monsieur Chateau, Monsieur Lovichi et Monsieur Chevalier